

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	— 23.00;	— 42.00;	— 80.00
Belgique.....	— 25.00;	— 45.00;	— 85.00
Union Postale: Tarif A.....	— 35.00;	— 65.00;	— 120.00
Tarif B.....	— 50.00;	— 100.00;	— 200.00

REDACTION.....  
ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 327.32, 327.53, 327.54
TOURCOING.....	22, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE.....	3, rue Faidherbe, Tél. 539.51.
PARIS.....	24, Boulevard Poissonnière, Tél. Provence 17.84
MOUSCRON.....	105, rue de la Station, Tél. 5.44.

CHEQUES  
POSTAUX  
77 LILLE

**CLAUDE ROUBAIS**  
Tous les jours  
Démont, réparations  
Rég. 100.000  
**PHARM DU PROGRES**  
146, Grande-Rue  
LILLE

## BILLET PARISIEN Le thermomètre des rentes

Paris, 3 juin (Minuit).  
La déclaration ministérielle insistera sur un point essentiel: la défense du franc. Le Cabinet Bouisson, hostile à toute dévaluation de la monnaie, entend en assurer la valeur par tous les moyens en son pouvoir: sur le plan budgétaire, en ramenant les dépenses au niveau des recettes; sur le plan bancaire, en protégeant l'épargne contre la spéculation; sur le plan international, en discutant des accords qui nous garantiront contre de nouvelles fluctuations de la livre et du dollar.

Ces trois points du plan financier du Gouvernement seront succinctement évoqués par la déclaration ministérielle. Puis, dans cette même séance de mardi, la Chambre sera appelée à voter sur-le-champ les pleins pouvoirs au nouveau ministère qui rendra compte de leur emploi le 31 octobre prochain.

Le vote de la Chambre ne peut faire de doute, encore que bon nombre de radicaux soient fort mécontents de l'attitude des socialistes qui, fidèles à leur tactique habituelle qui consiste à décliner toute espèce de responsabilité, ne voteront pas les pleins pouvoirs. L'attitude des socialistes entraînera des abstentions sur quelques bancs radicaux. On estime néanmoins que la majorité qui approuvera le Gouvernement oscillera entre 300 et 350 voix.

La Chambre ne refusera pas sa confiance au Gouvernement parce qu'elle sait qu'en dehors des voies tracées par le Cabinet Bouisson, commence, avec les méthodes dévaluatrices, l'aventure financière. Cette aventure, le pays, dans sa très grande majorité, n'en veut pas. Or, il ne comprendrait pas que le Parlement refusât au nouveau Gouvernement les moyens de réaliser la défense du franc que ce Gouvernement semble bien décidé à poursuivre coûte que coûte.

Déjà, le marché financier, excellent thermomètre de l'opinion, a traduit lundi la confiance qu'elle met dans l'énergie du Ministère Bouisson-Caillaux. La reprise des rentes françaises a été supérieure à toutes les prévisions, leur gain ayant varié à la Bourse de Paris entre 3 et 4 points. Il est donc incontestable que le nouveau Cabinet est porté par le courant du succès. A lui de savoir en profiter.

Les déclarations faites par M. Caillaux ont contribué à cette première impression. La création d'un ordre des banquiers qui permettra de déceler immédiatement toutes les entreprises douteuses dont l'épargne fait ordinairement le frais, est une initiative excellente réclamée depuis longtemps par les organisations économiques et les associations de porteurs de valeurs; sa volonté de poursuivre l'ajustement des dépenses aux recettes, en même temps qu'il se montrera sans pitié pour les spéculateurs, donne l'impression qu'il ne cédera pas aux sollicitations de la démagogie.

Mais le programme n'est pas tout, la rapidité de son exécution importe pour son succès. L'équilibre du budget de 1936 doit être une réalité pour que soit écartée toute perspective d'inflation.

## M. Flandin quitte aujourd'hui la présidence

Paris, 3 juin. — M. Flandin dont l'état de santé s'améliore de jour en jour, quittera la présidence du Conseil mardi après-midi. Il se reposera une quinzaine de jours dans son appartement du boulevard Malesherbes et terminera sa convalescence dans sa propriété de Domecy-sur-Oure.

## L'imprimerie nationale est fermée

Paris, 3 juin. — La grève des ouvriers de l'imprimerie nationale se poursuit, l'imprimerie nationale a dû fermer ses portes.

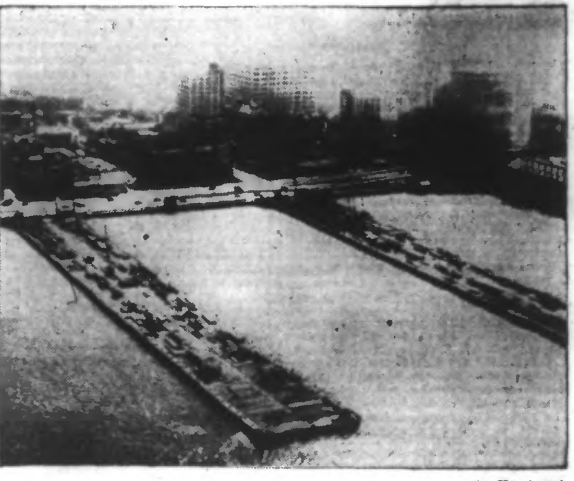
## LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ROUEN



UNE RUE GÉNÉRALE DU VIEUX MARCHÉ PENDANT LA CÉRÉMONIE

## La victoire pacifique de la marine française Le géant des mers "Normandie" synthèse de la France est arrivé paré du "ruban bleu" à New-York, la capitale géante où il a été triomphalement accueilli

IL A BATTU, EN 107 H. 33, LE RECORD DE LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE NORD



UNE VUE AÉRIENNE DES QUAIS GÉANTS DONT ON VIENT DE TERMINER LA MISE AU POINT A NEW-YORK. C'EST À CÉS QU'ILS, EN EFFET, QUE LE PAQUEBOT « NORMANDIE » A ABOITÉ.

New-York, 3 juin. — « Normandie » a gagné le « Ruban bleu » dès son premier voyage. Il a accompli la plus rapide traversée de l'Atlantique Nord effectuée, à ce jour, en 107 h. 33 minutes, battant le temps record du « Rex » qui est de 109 h. 58 minutes et celui du « Bremen » qui est de 110 h. 27 minutes.

Le paquebot a couvert les 3.192 milles entre Southampton et le bateau-feu d'Ambrose en 4 jours 11 h. 30 m., soit à la vitesse moyenne de 29 nœuds 94. La vitesse moyenne soutenue depuis dimanche à midi jusqu'à l'arrivée au bateau-feu d'Ambrose, a été de 31 nœuds 55. C'est la plus grande vitesse atteinte par un paquebot transatlantique.

L'arrivée au feu d'Ambrose  
Le paquebot « Normandie » est arrivé au bateau-feu d'Ambrose, à 10 h. (heure locale de New-York), 15 h., heure française.

Survolé par une douzaine d'avions, le paquebot « Normandie », près du bateau-feu d'Ambrose, dans l'avant-port de New-York, attend la marée qui lui permettra de gagner son quai dans la rivière l'Hudson.

Avançant par le chenal qui vient du feu d'Ambrose, le paquebot « Normandie » arrive lentement à la quarantaine. Au premier abord, il ne paraît pas très différent des paquebots auxquels New-York est déjà accoutumée, bien que l'énormité de ses superstructures produise une profonde impression. Au fur et à mesure que le paquebot se rapproche, le caractère inusité de ses dimensions et ses lignes de sa coque sont plus sensibles. Des centaines de passagers paraissant minuscules sont penchés sur les bastingages des ponts supérieurs, regardant avec curiosité, dans le lointain, la silhouette de la métropole qui les attend avec tant de fièvre.

(Lire la suite page 2)

C'est à 10 heures (heure de New-York) que le plus grand paquebot du monde, merveille de la technique française, est entré dans l'Hudson, escorté par quarante avions, dans le vacarme étourdissant des sirènes, des klaxons, des moteurs, des orchestres, des acclamations de centaines de milliers de personnes massées sur les ponts et les quais.

En même temps, les micros du bord transmettaient dans toute l'Amérique des récits de l'arrivée et, de Washington, le secrétaire d'Etat, M. Hull, adressait par radio un message de bienvenue aux passagers.

Le ministre des Finances, M. Joseph Caillaux, a eu lundi matin une entrevue avec M. Germain-Martin, qui lui a remis ses pouvoirs et lui a présenté les principaux chefs de service de l'Administration centrale.

M. Caillaux s'est immédiatement mis au travail. Il a décidé tout d'abord la création d'une Commission de réorganisation du marché financier. Cette Commission comprendra quatre membres, dont MM. Jacob, syndic des agents de change, et Aaron, président du Syndicat des banquiers en valeurs.

Cet organisme aura pour mission d'étudier les conditions de création d'un Conseil de l'Ordre des banquiers.

Le Conseil de l'Ordre sera très prochainement définitivement fondé. Il aura pour tâche d'exercer une discipline sur la totalité des introductions en bourse et des émissions de valeurs. Il fera, en outre, tous les filtrages qui s'avèreront nécessaires. Pour lui donner plus de force, le ministre des Finances prépare un texte qui édictera de sévères pénalités contre quiconque placerait d'autres valeurs que celles qui auraient reçu l'aval du Conseil de l'Ordre.

Une Commission des compressions de dépenses va être instituée.

Après avoir mis ainsi au premier plan de ses soucis la défense de la petite épargne, M. Joseph Caillaux étudiera les conditions du rétablissement de l'équilibre budgétaire. C'est ainsi qu'il a l'intention d'instituer, dans les jours qui vont suivre, une Commission chargée d'opérer des compressions de dépenses et de rechercher des économies.

Cette Commission, qui fonctionnera avec le concours de M. Labeysse, procureur général de la Cour des comptes, poursuivra en somme et achèvera l'œuvre entreprise au cours des années précédentes, par le Comité supérieur des économies.

(Lire la suite page 2)

## M. Joseph Caillaux décide la création d'un Conseil de l'ordre des banquiers qui exercera une sévère discipline sur les introductions et les émissions



M. GERMAIN-MARTIN (à gauche) QUI VIENT DE PASSER SES POUVOIRS A M. CAILLAUX

Paris, 3 juin. — M. Joseph Caillaux, ministre des Finances, a eu lundi matin une entrevue avec M. Germain-Martin, qui lui a remis ses pouvoirs et lui a présenté les principaux chefs de service de l'Administration centrale.

M. Caillaux s'est immédiatement mis au travail. Il a décidé tout d'abord la création d'une Commission de réorganisation du marché financier. Cette Commission comprendra quatre membres, dont MM. Jacob, syndic des agents de change, et Aaron, président du Syndicat des banquiers en valeurs.

Cet organisme aura pour mission d'étudier les conditions de création d'un Conseil de l'Ordre des banquiers.

Le Conseil de l'Ordre sera très prochainement définitivement fondé. Il aura pour tâche d'exercer une discipline sur la totalité des introductions en bourse et des émissions de valeurs. Il fera, en outre, tous les filtrages qui s'avèreront nécessaires. Pour lui donner plus de force, le ministre des Finances prépare un texte qui édictera de sévères pénalités contre quiconque placerait d'autres valeurs que celles qui auraient reçu l'aval du Conseil de l'Ordre.

Une Commission des compressions de dépenses va être instituée.

Après avoir mis ainsi au premier plan de ses soucis la défense de la petite épargne, M. Joseph Caillaux étudiera les conditions du rétablissement de l'équilibre budgétaire. C'est ainsi qu'il a l'intention d'instituer, dans les jours qui vont suivre, une Commission chargée d'opérer des compressions de dépenses et de rechercher des économies.

Cette Commission, qui fonctionnera avec le concours de M. Labeysse, procureur général de la Cour des comptes, poursuivra en somme et achèvera l'œuvre entreprise au cours des années précédentes, par le Comité supérieur des économies.

(Lire la suite page 2)

## M. Herriot expose que la dévaluation sera une opération à la fois malhonnête et pleine de dangers

Lyon, 3 juin. — Au cours d'un dîner d'honneur qui lui était offert par la société du quartier Monbar, M. Herriot, répondant au désir exprimé par les personnalités présentes, a donné certaines précisions sur les circonstances qui ont entouré la crise ministérielle.

« Nous nous sommes trouvés très embarrassés, a-t-il dit, en face des complications créées par les sorties d'or de la Banque de France. Cependant, on ne savait pas que ce phénomène, il est possible, à la rigueur de s'y résigner, mais nous avons une couverture d'or inépuisable, de l'ordre de 81 milliards, à dire bien supérieure à la couverture légale. Pourquoi les sorties d'or ont-elles un danger? C'est parce que les gens qui achètent des lingots font une opération. Ils spéculent sur le franc à terme. Pour ce faire, ils retirent des capitaux des banques où ils ont des dépôts et des comptes courants importants. La liquidité des banques est alors de se trouver menacée et les établissements de crédit peuvent être amenés à demander au Trésor le remboursement des Bons du Trésor qu'ils ont émis. Ainsi un excédent de réserves peut amener une sorte d'embarras de Trésor public. Tel est dans ses grandes lignes le mécanisme du procédé.

(Lire la suite page 2)

## M. Baldwin deviendra vendredi premier ministre britannique



Paris, 3 juin. — M. Baldwin, premier ministre britannique, quittera ce poste qu'il occupe depuis six ans. C'est M. Stanley Baldwin, chef de la majorité conservatrice aux Communes, qui lui succédera.

## L'assemblée générale de la « Fédération nationale catholique »

Paris, 3 juin. — La quinzième assemblée générale de la Fédération nationale catholique s'est tenue sous la présidence de M. de Castelnuovo, son président général. En réponse au télégramme d'invitation qu'elle avait envoyé au Gouvernement, elle a envoyé un télégramme au Président de la République et à tous les membres présents à l'Assemblée. Au cours des séances furent discutés divers rapports et notamment l'urgence de la radiodiffusion dans le monde catholique, sur la lutte contre l'immoralité publique, sur l'amélioration des loyers et sur les établissements de bienfaisance.

## Le 46<sup>e</sup> concours national de l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire, à Paris



Dans la tribune officielle, de gauche à droite: M. ANTOINE CHATELAIN, président de l'Union; M. ERNEST LAPONT, ministre de l'Éducation physique; M. MAURIN, ministre de la guerre et M. HENRI PATEL, vice-président de l'Union.

## LA SÉANCE DE LA CHAMBRE DE MARDI APRÈS-MIDI

### Le vote des pleins pouvoirs aurait lieu dans la soirée

Paris, 3 juin. — La séance de mardi après-midi sera présidée, à la Chambre, par M. de Chambrard, premier vice-président. M. Fernand Bouisson, pour la première fois de sa carrière politique, donnera lecture de la déclaration ministérielle, de la tribune des orateurs, où il n'a pas paru depuis près de dix ans. C'est, comme il est de tradition, M. Georges Pernot, garde des Sceaux, qui fera la communication au Sénat.

Il se confirme que cette déclaration ministérielle sera brève. Le président du Conseil y rappellera que le Gouvernement s'est constitué pour la lutte contre la spéculation et la défense de la monnaie et il marquera sa volonté très nette d'opérer l'assainissement de la situation financière et de ramener la vie économique de la nation, en un mot de rendre l'espoir au pays, par une action énergique. Il affirmera la continuité de la situation extérieure et se référera au projet de pouvoirs étendus destiné à mettre le Gouvernement en état de faire face à la situation et de mettre son programme en action. Ce projet sera du reste déposé aussitôt après la lecture de la déclaration.

Le texte sera sensiblement le même que celui qui a été voté par la Chambre dans la nuit de jeudi à vendredi. Le Gouvernement en demandera la discussion immédiate et lorsque le président de séance aura fait part à l'assemblée des interpellations déposées ou reprises, M. Fernand Bouisson en demandera l'ajournement en posant la question de confiance qui se trouvera également posée sur le vote des pleins pouvoirs. Les interpellations sont d'ailleurs peu nombreuses.

En ce qui concerne le débat sur les pleins pouvoirs qui sera réduit au strict minimum, dix-sept orateurs se sont déjà fait inscrire sur les explications de vote, mais celles-ci sont, on le sait limitées à cinq minutes, en sorte qu'après une suspension de séance au cours de laquelle aura lieu la délibération de la Commission des finances, qui présentera peut-être cette fois, un rapport favorable, le débat se trouvera limité et ne se prolongera pas trop tardivement dans la soirée. Le Président du Conseil répondra très brièvement aux orateurs pour rappeler qu'il attend du Parlement non pas des discours, mais des actes. Il est à prévoir que cette méthode de discussion rapide soulèvera quelques résistances et accroîtra peut-être le nombre des abstentions. Cependant on estimait, lundi soir, que le vote des pleins pouvoirs ne pouvait faire aucun doute et que la majorité obtenue par le Cabinet serait largement suffisante pour donner à celui-ci l'autorité nécessaire à l'application des pleins pouvoirs.

— A Mieux, près de Vienne, une automobile est entrée en collision avec un tramway. Cinq personnes ont été grièvement blessées. Le chauffeur était en état d'ébriété.

— Le Journal officiel publiera mardi, un avis relatif aux concours et admissions à l'École nationale supérieure de la Santé publique. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juin.

## QUI SERA PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE?



M. YVON DELBOS



M. FRANKLIN-BOUILLON

Paris, 3 juin. — On a continué à envisager les conditions dans lesquelles pourrait se présenter l'élection d'un président de la Chambre, en remplacement de M. Fernand Bouisson. Un certain nombre de députés du centre ont mis en avant la candidature de M. Franklin-Bouillon, l'ardent propagandiste de l'Union nationale; d'autres, appartenant à la gauche, celle de M. Alexandre Varenne, socialiste de France, ancien gouverneur général de l'Indochine.

Les socialistes S.F.I.O., auront vraisemblablement pour candidat leur doyen, M. Bracke. Quant aux radicaux-socialistes, ils auront, sans doute, à choisir un candidat unique, certains étant partisans de M. Yvon Delbos, d'autres de M. de Chambrard. Ainsi, contrairement à ce qui était tout d'abord prévu, la compétition semble devoir être vive autour du fauteuil présidentiel.

— Le Journal officiel publiera mardi, un avis relatif aux concours et admissions à l'École nationale supérieure de la Santé publique. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juin.

## L'importante amélioration de la situation financière

### LES RENTES ONT SENSIBLEMENT HAUSSE

#### Les achats d'or n'ont pas dépassé, lundi, 50 millions

Paris, 3 juin. — L'installation du nouveau Gouvernement et les fermes déclarations du ministre des Finances, ont eu sur les marchés financiers de France et de l'étranger, d'heureuses répercussions.

C'est ainsi que le marché des rentes a enregistré, en Bourse, une hausse sensible allant de 3,5 à 4,8. D'autre part, les achats d'or ont considérablement baissé. Alors que plus de 700 personnes se présentaient, quotidiennement, ces jours derniers, aux guichets de la Banque de France, pour acquérir du métal jaune en échange de billets, 70 acheteurs seulement se sont présentés lundi. Les retraits d'or que l'on avait pu chiffrer pendant la période correspondante, à une somme allant de 500 millions à un milliard par jour, n'ont pas dépassé, lundi, 50 millions.

L'Angleterre elle-même a demandé l'annulation d'un ordre d'achat de 170 millions de francs passé précédemment. Il convient donc de souligner l'importante amélioration qui s'est manifestée dans la situation financière du pays.

L'enquête sur la spéculation boursière

M. Roussellet, juge d'instruction, chargé de l'information ouverte du chef d'accusation au crédit de l'Etat, a fait procéder, lundi, par des commissaires aux délégations judiciaires, à toute une série de perquisitions, soit chez des particuliers signalés comme spéculateurs, soit dans des établissements financiers ou des maisons de banque. Les pièces saisies établissent des opérations spéculatives soit sur l'or, soit sur les devises, qui, par leur volume même, apparaissent déjà comme suspectes.

Quinze établissements, en dehors des particuliers, ont reçu la visite de commissaires. A la suite de ces opérations, des étrangers vont être l'objet d'arrêts d'expulsion. On observe d'ailleurs, un ralentissement de la spéculation, depuis quelques jours.

## UN NOUVEL INCIDENT ITALO-ETHIOPIEN

Rome, 3 juin. — On apprend qu'un nouvel incident, moins important, semble-t-il, que celui d'Oual-Oual, mais grave cependant, vient d'éclater à la frontière de la Somalie italienne et de l'Abyssinie.

Voici le communiqué officiel de Rome sur le dernier incident italo-éthiopien :

Le 31 mai, un groupe d'Abyssins armés a attaqué, dans la région de Dancale, un poste de gendarmes indigènes, qui protégeait la population des confins de l'Erythrée. Trente sujets indigènes ont été tués et plusieurs milliers de têtes de bétail ont été volées. Le commandant militaire du secteur a pris des mesures opportunes pour protéger la zone.

Le même jour, près de Mustahil (Somalie), un groupe d'environ 20 Abyssins armés, a tenté de franchir les lignes italiennes, dans les environs de Cubel. Les Ethiopiens, à qui des « Débats » ont intimé de ne pas dépasser la ligne, ont ouvert le feu. Du côté italien, on a répondu en infligeant des pertes aux assaillants.

## Le tirage de la 7<sup>e</sup> tranche de la Loterie nationale aura lieu le 21 juin

Le tirage de la septième tranche de la Loterie nationale aura lieu le vendredi 21 juin, à 20 h. 30, au Trocadéro.

La veille, il sera procédé à l'émission de la précédente tranche, semblable en tous points aux deux précédentes.